

La Ligue Braille accompagne
gratuitement les personnes
aveugles et malvoyantes
tout au long de leur vie.

ligue braille ^{asbl}
une autre façon de voir la vie



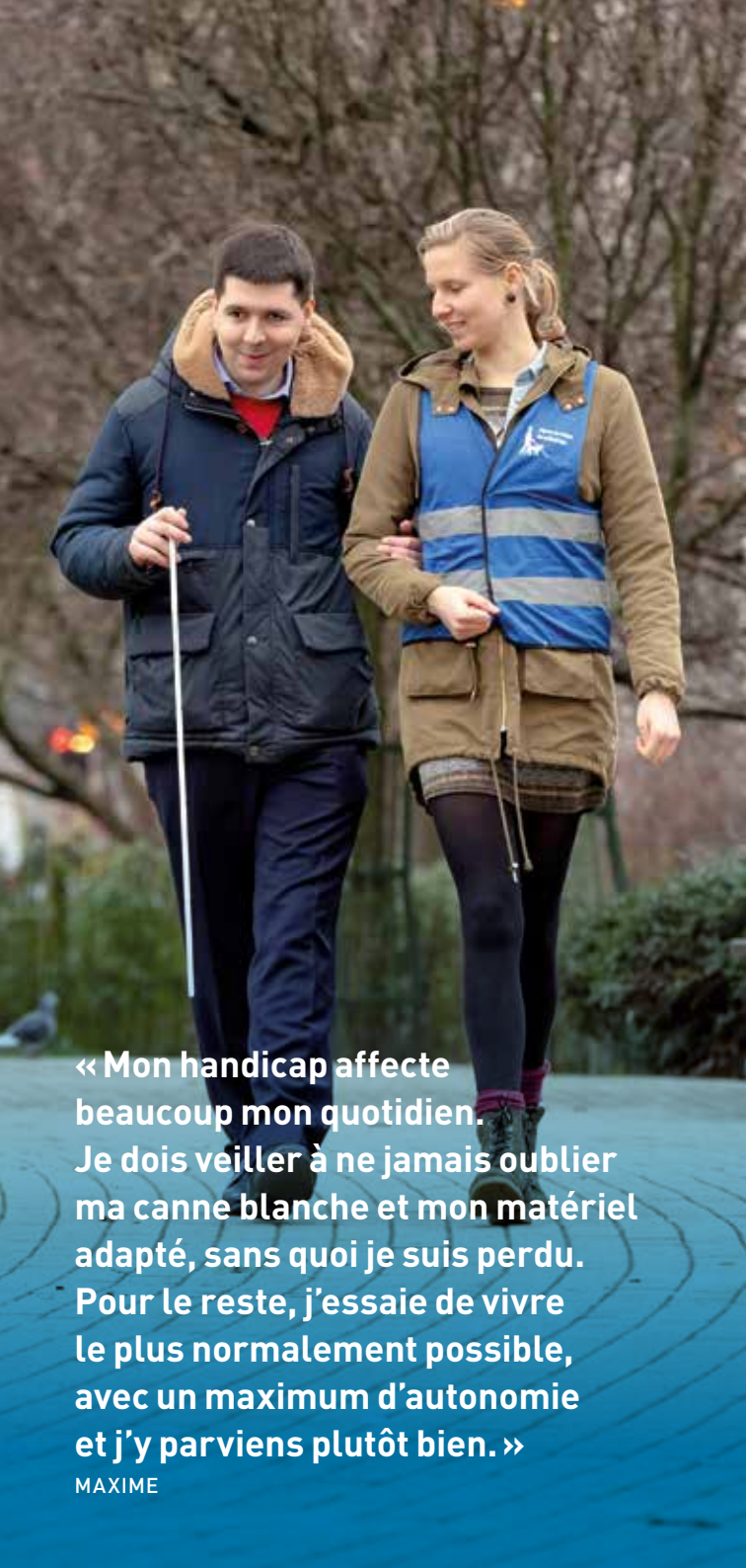
LA LIGUE BRAILLE ACCOMPAGNE GRATUITEMENT LES PERSONNES AVEUGLES ET MALVOYANTES TOUT AU LONG DE LEUR VIE

Aller à l'école, beurrer sa tartine, s'habiller, chercher un emploi, fonder une famille, apprendre à vivre de manière autonome, faire face aux difficultés administratives, apprendre à se déplacer de manière autonome, avoir une vie sociale, des loisirs... autant de tâches et d'activités du quotidien beaucoup moins aisées quand on a un handicap visuel.

Active dans toute la Belgique, la Ligue Braille propose des services gratuits : aide sociale, accompagnement et apprentissage des techniques qui mènent à l'autonomie, formation, insertion professionnelle et activités culturelles et de loisirs.

La Ligue Braille accompagne gratuitement les personnes aveugles et malvoyantes tout au long de leur vie. Elle apporte une réponse sur mesure à chaque situation de la sphère privée ou professionnelle visant à soutenir l'autonomie. Elle est particulièrement présente à quatre âges clés de la vie : 10 - 12 ans, 25 - 30 ans, 60 - 65 ans, 70 ans et plus.





« Mon handicap affecte beaucoup mon quotidien. Je dois veiller à ne jamais oublier ma canne blanche et mon matériel adapté, sans quoi je suis perdu. Pour le reste, j'essaie de vivre le plus normalement possible, avec un maximum d'autonomie et j'y parviens plutôt bien. »

MAXIME



10 - 12 ANS

PREMIERS PAS VERS L'AUTONOMIE

L'enfance, une période cruciale où l'on apprend l'altérité et où l'on développe la confiance en soi. Pour soutenir les enfants aveugles ou malvoyants dans leurs apprentissages, la Ligue Braille met en place différentes initiatives pour les accompagner vers l'âge adulte et l'autonomie.

Qu'il s'agisse de stages, d'activités culturelles ou de loisirs, d'accompagnement individuel... tout concourt à leur faire découvrir le monde qui les entoure et faire de nouvelles expériences en toute sécurité. La Ligue Braille guide et conseille dans la recherche d'outils adaptés pour la maison et l'école. Elle soutient aussi les parents et les proches dans le processus d'acceptation du handicap, et dans les formalités administratives.

« J'aime bien participer aux activités à la Ligue Braille. On s'y amuse, apprend, explore et découvre plein de choses. Ça me donne confiance en moi. Les animateurs sont super gentils et répondent toujours aux questions. Franchement, ça me fait du bien d'être avec des enfants qui sont également malvoyants. »

WALID



25 – 30 ANS

ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE

À ce moment de la vie, le jeune adulte aveugle ou malvoyant s'interroge sur son avenir professionnel et familial. Comme tout autre, il aspire à s'insérer professionnellement et à s'installer en dehors du nid familial, voire à fonder une famille.

Malheureusement, avec un handicap visuel, cela ne va pas toujours de soi. La Ligue Braille propose des services d'insertion professionnelle adaptés. Sur base d'un bilan de compétences, les jobcoaches spécifiquement formés accompagnent la personne tout au long du processus de mise à l'emploi ou de maintien à l'emploi. Pour les futurs parents, la Ligue Braille propose une aide à la parentalité pour accueillir et soigner bébé en toute sécurité. Tout au long de la vie, au gré de ses changements ou de l'évolution de la pathologie visuelle, la personne pourra compter sur le soutien de la Ligue Braille en matière de locomotion, d'aides techniques et d'aide à la vie quotidienne pour maintenir son autonomie.

« Pendant et après ma grossesse, j'ai suivi à la Ligue Braille une guidance parentale qui m'a préparée à la venue de mon fils.

Les méthodes étaient adaptées à mon handicap visuel. J'ai ainsi appris à changer le linge, préparer le bain, utiliser la poussette... »

MATHILDE



60 – 65 ANS

RECONNAISSANCE DU HANDICAP

Le handicap visuel acquis en cours de vie peut se manifester à un âge avancé. Plusieurs pathologies visuelles sont en effet liées à l'âge, et sous l'effet du vieillissement de la population, le nombre de personnes concernées augmente. L'acceptation du handicap et l'impact sur la vie quotidienne ne sont pas simples à gérer. Dans les différentes régions du pays, étant donné que l'âge limite pour la reconnaissance légale du handicap ouvrant le droit au remboursement des aides matérielles notamment est fixé à 65 ans, la Ligue Braille insiste sur l'importance d'entreprendre les démarches administratives le plus tôt possible. Aussi difficile soit-elle, cette étape est importante pour le confort de vie de la personne. La Ligue Braille offre un soutien pour l'introduction d'une demande d'aide auprès des autorités compétentes.

« Quelques jours après avoir perdu la vue suite à une opération, j'ai reçu la visite d'une assistante sociale de la Ligue Braille à l'hôpital. Elle m'a tout expliqué. Par la suite, le Service social de la Ligue Braille a effectué toutes les démarches nécessaires à la reconnaissance de mon handicap. »

LUC



70 ANS & PLUS

MAINTIEN DE LA VIE SOCIALE

La Ligue Braille propose un large éventail d'activités de loisirs adaptés. Deux fois par mois, les Clubs Braille proposent aux personnes aveugles et malvoyantes de se retrouver dans une ambiance bon enfant. De nombreuses activités sont organisées : des activités manuelles et artisanales comme le tricot et le crochet, des jeux de société adaptés, des activités créatives autour d'un thème donné, etc.

En ce qui concerne les animations culturelles, nous proposons des spectacles d'opéra en audiodescription, des concerts, des après-midi musicales, etc. Chaque année, nous organisons également un voyage de plusieurs jours.

Pour beaucoup d'ânés aveugles et malvoyants, ces rendez-vous constituent parfois un des rares points de contact avec le monde extérieur.

« Je me suis fait beaucoup d'amis en venant aux activités de la Ligue Braille. Dans les Clubs Braille, on se sent toujours très à l'aise. »

JOSIANE

La Ligue Braille en un coup d'œil.

CRÉATION 1920

OBJECTIF Aider les personnes aveugles et malvoyantes tout au long de leur vie pour favoriser leur autonomie, leur inclusion et leur épanouissement.

NOMBRE DE PERSONNES AIDÉES (2017) 15 073.

SERVICES Aide sociale, apprentissage de techniques favorisant l'autonomie (locomotion, chiens-guides, braille, cuisine...), soutien psychologique, information et conseil pour l'acquisition de matériel adapté, encadrement pédagogique, formation et insertion professionnelles, bibliothèque et ludothèque adaptées, activités de loisirs.

IMPLANTATION Active dans tout le pays, siège social à Bruxelles et antennes régionales à Ath, Charleroi, Jambes, Libramont, Liège, Anvers, Geel, Gand, Hasselt, Courtrai et Louvain.

PERSONNEL 131 collaborateurs et 613 volontaires.

RESSOURCES FINANCIERES (2017)

Dons et legs (70,7 %), tombola (3,5 %), produit net d'activités propres (9 %), subsides (16,8 %).

Envie de soutenir la Ligue Braille ? Faites un don. Tout don égal ou supérieur à 40 euros donne droit à une attestation fiscale.

IBAN BE11 0000 0000 4848 / **BIC** BPOTBEB1

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !

57 rue d'Angleterre - 1060 Bruxelles
02 533 32 11 – info@braille.be
semaineliguebraille.be

AVEC LE SOUTIEN DE



ligue braille^{asbl}
une autre façon de voir la vie

